GLOBULE ROUGE

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE — SPÉCIAL FIN DE SESSION → MAI .

sommaire

page

Éditorial — 2

Haïti 89 — 2

Rumeurs et commérages — 2

Assurance-chômage: La pauvreté assurée! — 3

Le gala du mérite 1989 — 4

La période d'examens... — 4

Le harcèlement sexuel — 5

L'Europe au naturel, c'est une marche dans les Alpes — 6

La pornographie — 7

Un petit mot Bloup Bip... — 8

DÉCOUVERTE . . .

On demandait récemment au directeur de la société National Geographic, l'organisme américain centenaire qui s'est signalé par ses commandites d'expéditions, une série à la télévision et la publication d'un magazine mensuel très apprécié des voyageurs, s'il y avait encore des coins de la planète à explorer. "Après 100 ans d'exploration", disait-il, "il nous reste encore beaucoup à découvrir sur la nature de la Terre."

Il y a quelques années, une compagnie aérienne avait commandé une étude des habitudes de voyage des Québécois. Il en ressortait deux types très différents. Le genre le plus répandu, c'est la personne qui veut se retrouver "en famille", qui a ses petites habitudes bien établies, sa destination préférée, sa plage favorite, sa ville de choix.

L'autre genre de Québécois en voyage, c'est la personne pour qui des vacances sont une occasion de se laisser émerveiller par des paysages et du monde totalement différents de son train-train quotidien.

C'est presque voyager vers une autre planète. Le mode de vie, la bouffe, les transports et l'hébergement deviennent une occasion de voir le monde avec un oeil nouveau. Cette personne se dit: "pourquoi rester sur l'autoroute quand il y a des petits sentiers calmes moins fréquentés et bien plus intéressants?"

C'est dans cet esprit qu'est né un nouveau genre de tourisme au début des années 70. Des voyages axés sur la découverte de toute la planète par des chemins et des activités parallèles. C'est l'aventure. Pendant qu'au Québec se créaient des organisations pour découvrir la province, le reste de l'Amérique, et l'Europe, on a vu aussi des groupes se former en Asie, en Afrique et en Australie.

Ce type de voyages a attiré des gens de tous les âges: des jeunes énergiques qui voulaient gravir des montagnes mais aussi des gens à la retraite qui avaient toujours rêvé de faire "un voyage à part".

Une de ces organisations a maintenant quinze ans d'existence et elle a offert à plus de 100 000 voyageurs l'occasion de se promener sur le ocntinent africain, en Inde, en Chine et dans toute l'Asie. Elle est devenue la plus importante au monde. Et depuis un an, elle est représentée au Québec par Aventures Mondiales. Sa philosophie commence avec la protection de l'environnement. "Pourquoi les voyageurs seraient-ils aussi des pollueurs?" L'organisation a créé des programmes de protection de la nature, au Népal notamment.

Ses programmes touchent à tous les continents, couvrent une vingtaine de pays, se font en petits groupes internationaux de 8 à 10 personnes et ses 1 200 départs s'échelonnent jusqu'en mai 1990. Les circuits, d'une durée de 8 à 44 jours, ont chacun un degré de difficulté, du plus classique (cote 1) au plus rigoureux (cote 5).

On peut faire de la marche en montagne, un itinéraire en jeep dans un parc en Afrique, une ballade à cheval ou à dos de chameau, du cyclotourisme en Chine ou de la voile dans les îles du Pacifique, de la Grèce ou sur l'océan Indien.

C'est ce qu'on appellerait "exotique". La définition du "petit Robert", c'est "ce qui n'appartient pas à nos civilisations de l'Occident, qui est apporté de pays lointains."

Une aventure, un voyage exotiques, c'est une façon de changer, de devenir une autre personne et de mieux se voir en relation avec le reste de la planète. C'est aussi une façon de faire la différence entre les touristes et les voyageurs.

Source:
Marc Beaugrand-Champagne
Aventures Mondiales
(514) 843-6526

Éditorial

C'est presque terminé...

L'année scolaire 1988-1989 est à ses derniers jours. Dans à peine une semaine, le Cégep se videra du contenu d'individus qui l'a tenu en action pendant 9 mois. Une atmosphère d'abandon règnera, celle-ci due à l'inaction et au silence qui s'installera peu à peu dans ses corridors, ses classes de cours jadis frétillant de la joie de vivre d'étudiants exprimant la jeunesse.

Tu parcoureras ce Cégep comme l'on traverse un village fantôme. Il n'y aura plus âme qui vive. Seulement de vieilles chouettes qui surveilleront l'arrivée d'inconnus passagers. Sur la pointe des pieds, afin de ne pas éveiller les fantômes, tu silloneras ses couloirs et tu te rappeleras des moments de folies, de joie intense, de tristesse vécue tout au long de ton cheminement cégépien.

Pour toi, qui considère cette fin de formation comme étant une libération, une délivrance et ne vit que pour la prochaine étape qui est le marché du travail ou une poursuite des études à l'Université, cela semble facile d'oublier cette époque de durs labeurs qu'occasionnent le passage d'une étape à une autre. Tu te concentreras sur ta vie future et tes préoccupations, et délaisseras tout souvenir susceptible de venir *brouiller* tes occupations premières. Cette rupture n'en sera qu'une parmi tant d'autres.

Mais pour toi, qui voit ce passage, cette étape comme une séparation, un abandon d'un peu de toi-même, d'une partie de ton coeur, cette phase de rupture sera pénible et douloureuse. Avant même que celle-ci s'effectue, tu y auras songé des semaines à l'avance et malgré toi, des larmes auront apparu dans tes yeux.

Tes amis(es) allant de l'étudiant au professeur en passant par les différents employés que ce soit à l'administration ou au service de l'entretien seront délaissés. On s'écriera, on se téléphonera, mais le lien, le contact ne sera plus le même. Cette main chaleureuse que tu posais sur mon épaule pour m'accompagner; cette épaule sur laquelle je pouvais m'appuyer, et ces bras qui me réconfortaient lorsque je n'avais plus de force pour continuer, pour avancer. Ceux-ci, ces amis intimes, ne seront plus là. Ils auront marqué ton être à tout jamais, leur présence sera longtemps regretté, mais le cours de la vie continue et tu te dois de poursuivre ton chemin même si tu laisses derrière toi des êtres et des années inoubliables qui t'auront fait grandir et devenir plus mature.

Pour toi, qui revient l'année prochaine, nous te laisserons en héritage quelques récits de nos expériences, de notre implication. Combles les vides que nous aurons laissés suite à notre départ et fais en sorte que les étudiants gardent toujours cette image de personne consciente de son pouvoir et ayant une influence sur les décisions le concernant.

Tu es la relève de demain! Prends-en conscience dès aujourd'hui!

Aurevoir à tous et à toutes et bonne fin de session!

Chantal Girouard
Équipe du journal

Haïti '89

Salut!

Voici la dernière chance d'être en contact avec les étudiants(es) du Cégep qui s'envoleront vers Haïti (Île à la Tortue) le 4 juin 1989.

On vous donne rendez-vous le 11 mai prochain au Casino Végas à l'occasion de notre party final de financement.

Lors de cette soirée, de nombreux prix de présence seront attribués, tous aussi intéressants les uns que les autres. De plus un 2 pour 1 sur la bière sera de mise.

C'est donc avec un grand plaisir que l'on vous attend pour venir partager ce grand départ.

Équipe d'Haïti

M. Gagnon, M. Dubois...

Thetford Mines
le 29 mars 1989

Suite à un article paru dans le dernier numéro du Globule Rouge, j'écris cet article dans le but de clarifier un point auprès de deux étudiants de notre collège.

Cela concerne M. Guy Gagnon et M. Éric Dubois; j'aimerais vous dire, en espérant que tous deux, vous lisiez cette parution du Globule, que plusieurs étudiants et étudiantes du collège sont tanné(e)s d'entendre parler de vos **"CHAMAILLERIES"** en public. On ne voit pas la nécessité que vous utilisiez les médias pour vos altercations, on leur voit une tout autre utilité.

Bref, si vous avez à vous lancer des pointes ou vous engueuler, faites le donc l'un en face de l'autre sans nous **"ÉCOEURER"** avec ça.

Un étudiant saturé

Rumeurs et commérages...

Les rumeurs et commérages sont de véritables fléaux. Ils démollissent des réputations, empoisonnent les relations huamines et compromettent même parfois les emplois. Il est difficile de ne pas croire qu'il s'agit là d'un problème moral grave.

Qu'est-ce qui caractérise les rumeurs et les commérages? Leur absences de preuves, on répète des choses entendues sans prendre le soin de les vérifier. On porte des jugements définitifs à partir d'impressions ou de données douteuses: on ajoute son grain de sel pour se rendre intéressant et au bout de la ligne, on se retrouve devant un mensonge grave.

Même si notre législation décrète qu'un accusé est innocent, tant que la preuve de sa culpabilité n'a pas été établie, cela ne semble pas troubler les colporteurs de rumeurs. Pourquoi y a t-il tant de commérages? Pour capter l'attention des autres, pour se rendre populaire, pour s'excuser de ses propres faiblesses en révélant celles des autres, fussent-elles fausses ou exagérées, pour se venger, pour essayer de justifier ses préjugés.

Pour d'autres, c'est une manie, un passe-temps, dès qu'ils se rencontrent, c'est toujours le même sport: le dénigrement des individus ou des oeuvres. On donne aux actes et aux paroles des autres la plus mauvaise interprétation possible.

Comment des personnes qui vivent intérieurement dans de telles dispositions peuvent-elles vivre en paix avec elles-mêmes?

Mystère

Assurance-chômage: La pauvreté assurée!

"Améliorer la productivité comme le font nos concurrents par la technologie et l'innovation". Sous le couvert fallacieux de ce prétexte, le gouvernement conservateur s'apprête à effectuer l'escroquerie de l'année: le détournement d'une partie importante de la caisse de l'assurance chômage vers l'entreprise privée!

La réforme de l'assurance-chômage, annoncée le 11 avril par la ministre de l'Emploi et l'Immigration, Mme Barbara McDougall, affectera des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses. Près de 2 000 000 selon l'opposition! On estime qu'une personne sur quatre verra ses prestations coupées ou réduites. Pour nous, du Regroupement des Chômeuses et Chômeurs du Québec, qui cotoyons quotidiennement des prestataires aux prises avec un système déjà plus enclin à "couper" qu'à écouter, le durcissement des conditions d'admissibilité, la diminution de la période de prestation, la sévérité excessive en cas de départ volontaire, bref les "nouvelles règles du jeu" se traduiront par des privations totalement injustifiées pour les plus démuni-e-s.

Les éléements de la réforme

Sans vouloir faire l'analyse complète du projet de réforme, cyniquement nommé "stratégie de mise en valeur de la population active", regardons-en quelques éléments.

...Augmentation drastique du nombre de semaines nécessaires pour se qualifier aux prestations. Actuellement une personne pouvait recevoir des prestations avec un minimum de 10 semaines d'emploi assurable dans les 52 dernières semaines. Un minimum de 16 semaines sera dorénavant requis, à moins que le taux de chômage n'augmente de beaucoup. Les jeunes, les travailleur-e-s à temps partiel, ceux qui occupent des emplois précaires seront particulièrement affecté-es- par cette mesure. Notons à cet égard qu'en 1988, selon Statistique Canada, 354 000 personnes avaient occupé au Québec un emploi pour moins de 3 mois. Entre 2 jobs, plusieurs devront maintenant vivre de l'air du temps!

...Diminution importante de la période pendant laquelle on peut recevoir des prestations. La durée de celle-ci était déjà fonction du nombre de semaines avec lequel on se qualifiait. Avec 10 semaines d'emploi, une personne avait droit à environ 32 semaines de prestations; avec 16 semaines, à environ 38 semaines. Dorénavant, 16 semaines d'emploi assurables détermineront une période de prestations de 27 semaines seulement. Cette mesure affecte, bien évidemment, les individus ayant le plus de difficultés à se retrouver un emploi et, notamment, les jeunes et les travailleurs plus âgés. Contrairement à ce que les élus veulent bien laisser croire en parlant des "fraudeurs" et des profiteurs, seulement 10% des prestataires écoulent totalement le nombre de semaines de prestations auxquelles ils ont droit. Vivre sur l'assurance-chômage, à 60% de son salaire, c'est loin d'être la belle vie! En condamnant plus rapidement les plus défavorisés sur le plan de l'emploi au "bien-être social", le gouvernement conservateur "refile-la facture" au gouvernement provincial et économise sur le dos des plus pauvres.

Par ces mesures ci-hautes, le gouvernement conservateur croit possible de couper 1.3 milliard dans le budget de l'assurance-chômage (13 millards). La somme "économisée" (lire: extorquée) sera réaffectée, en majeure partie, à des fins de formation et, innovation (!!), en aide à l'entreprise de manière à ce que celle-ci puisse mieux planifier sa gestion de ressources humaines! Soyons "bon prince" ... une partie (340 millions) servira à augmenter la durée maximale des prestations parentales (maternité et paternité). Les travailleurs âgés de 65 ans et + pourront dorénavant toucher des prestations d'assurance-chômage (40 $ millions). Mais là s'arrête, pour ainsi dire, la distribution de "bonbons"!

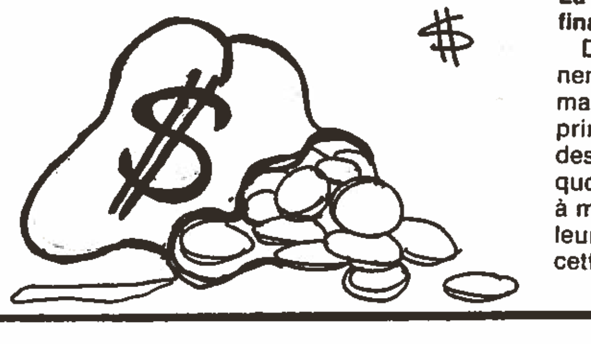

...Augmentation considérable du nombre de semaines d'exclusion en cas de départ volontaire, de congédiement pour inconduite et de refus d'emploi. Actuellement ces situations appellent une exclusion maximale de 6 semaines. Lorsqu'on considère les "circonstances atténuantes" (dans le jargon de la CEIC), cette exclusion peut être moindre. En 1988 la moyenne de la période d'exclusion avoisinait 4 à 5 semaines. Avec le nouveau régime, on parle d'une exclusion minimale de 7 semaines, avec un maximum à 12 semaines. De plus le montant des prestations s'établira à 50% (au lieu de 60%) du salaire moyen des 20 dernières semaines. De quoi "coller" à son emploi, quand on en déniche un, peu importe les conditions! Les patrons s'en frottent déjà les mains! Pourtant les travailleur-e-s qui quittent leur emploi (sans en avoir un autre immédiatement en vue) se font rarement par plaisir! Lors qu'on n'est pas syndiqué, la seule façon d'améliorer ses conditions de travail revient souvent à "prendre la porte". Lorsqu'on occupe un emploi, cela complique grandement la recherche d'un autre plus satisfaisant. De plus l'incitation salariale (vouloir un meilleur salaire) est loin d'être la seule cause de départ. Des incompatibilités de caractères profondes avec l'employeur, des conditions de travail aliénantes, des problèmes familiaux, un travail qui ne correspond pas aux attentes, le besoin de se ressourcer sont toutes des raisons de départ que la CEIC ne reconnaît pas. Outre les départs volontaires, les nouvelles mesures (exclusion + sévère et prestations à 50%) s'appliqueront aussi aux prestataires qui refusent un emploi convenable (i.e. au salaire minimum). Puisque lorsqu'on reçoit des prestations d'assurance-chômage, on doit être disponible pour tout emploi, et pas uniquement pour des emplois correspondant à notre formation et niveau salarial atteint précédemment.

La formation: financée par les travailleurs

Dans la logique du gouvernement conservateur, la formation est la responsabilité principale des travailleurs et des employeurs. C'est pourquoi on verse aux employeurs, à même la caisse des travailleurs, les fonds nécessaires à cette activité!

Les fonds dorénavant consacrés à la formation serviront de deux manières principales. D'une part on entend doubler le nombre de bénéficiaires qui suivront, pendant qu'ils sont en chômage, des cours "achetés" par la CEIC. Mais, surtout, on entend financer les activités de formation dispensés par les entreprises à leur personnel ou, encore, à leur futur personnel. Par exemple, 100 $ millions seront consacrés à l'amélioration de la formation des débutants, c'est-à-dire des jeunes encore à l'école, au niveau secondaire, par l'entremise de stages trvail-études. Le but est louable mais ce n'est pas aux chômeurs et chômeuses d'en faire les frais!

Le gouvernement conservateur entre de plein pied dans le mirage de la formation et de la technologie. S'il y a autant de chômage, c'est parce que les entreprises ferment leurs portes et déplacent leurs activités vers des pays où la main-d'oeuvre est moins chère. La qualification de la main-d'oeuvre a bien peu à voir avec cela. D'autre part, il est utopique de croire que c'est quelques mois de formation qui rendront les travailleurs non qualifiés ainsi mis à pied aptes à occuper les emplois de demain.

Et les étudiants là-dedans?

Depuis l'annonce de la réforme la riposte s'organise un peu partout. À Montréal sous l'initiative du RCCQ et avec l'appui d'autres groupes et individue-s, une conférence de presse est organisée comme première action. Elle aura lieu le 25 avril à 10h30 au Centre St-Pierre (1212 Panet). La réaction à la réforme doit se faire dès maintenant, et le plus vigoureusement possible. Il est en effet à craindre que le gouvernement profitera de la période estivale pour adopter cette réforme inéquitable pour des centaines de milliers d'individu-e-s. En tant que travailleur-e-s occasionnels et futur-e-s travailleur-e-s, les étudiants-e-s, ont leur place certaine dans ce mouvement d'opposition que nous souhaitons le plus vaste et le plus unifié possible.

Pour renseignements:
Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal, 933-5915
Comité de l'Est de Montréal, 521-3283

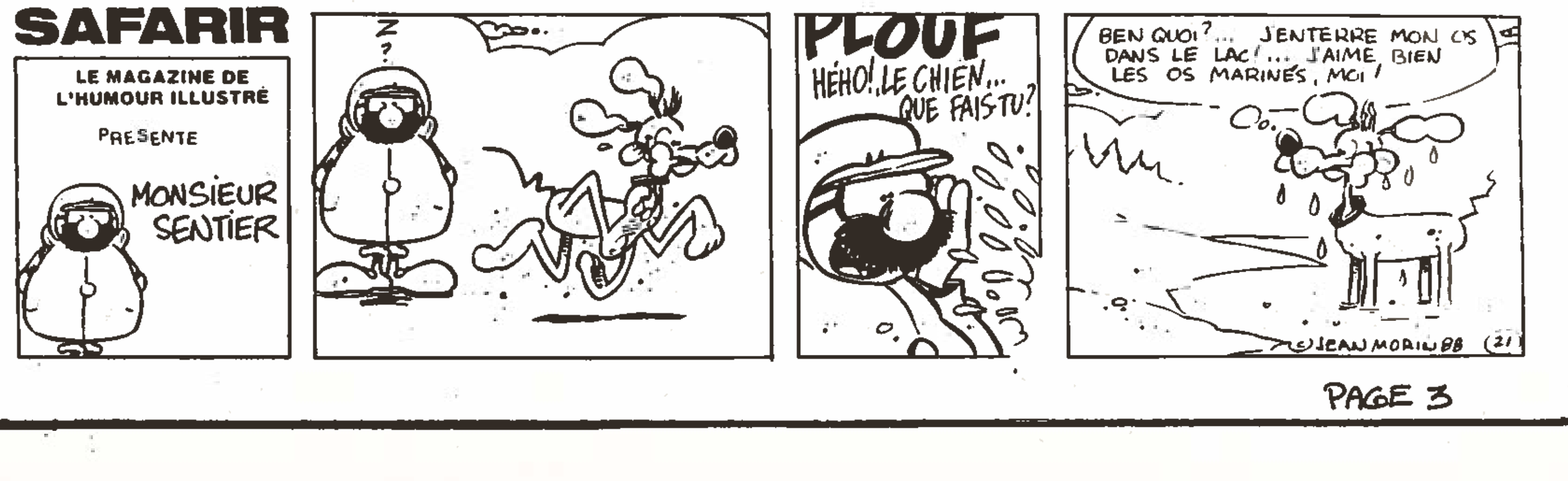

La Gala du Mérite 1989

Pour une deuxième année, le Collège s'apprête à reconnaître officiellement le rendement scolaire et parascolaire de ses élèves lors d'un **GALA qui aura lieu dimanche le 11 juin 1989, à 19h30 au gymnase du Collège de la région de L'Amiante.**

Comme vous le savez déjà, chaque professeur et chaque responsable d'activité décerne à chaque session, dans chaque groupe, une mention qui est un indice d'une appréciation supérieure. Vous en avez déjà été informés par lettre ou oralement.

Les mentions donnent accès à l'étape suivante qui est l'attribution de bourses en argent selon les modalités suivantes.

A) Les élèves reçoivent une bourse pour chaque année du programme où ils sont inscrits. Vous connaissez déjà les divers programmes offerts au Collège: Lettres, Sciences, Sciences Humaines, Informatique, Soins Infirmiers, etc... Pour la première année, une bourse de 100 $ est attribuée, 200 $ pour la deuxième année et 300 $ pour un élève finissant.

B) Les élèves finissants reçoivent une bourse de 200 $ par discipline. Il y a 17 disciplines au Collège: biologie, chimie, économique, français, philosophie, mathématiques, etc...

Le choix des candidats ou candidates pour les programmes et les disciplines se fait selon des critères établis par les professeurs, l'assemblée départementale des professeurs et les responsables d'activités.

C) Il y a aussi 10 champs d'activités dans le secteur parascolaire (ateliers, socio-culturel, association étudiante, radio, pastorale...) Dix bourses de 200 $ sont attribuées à ces champs. Ces dix champs sont regroupés en trois secteurs (sportif, socio-culturel et communautaire) et une bourse de 300 $ est attribuée à chacun de ces trois secteurs.

D) Il y a aussi environ 500 $ de distribuées aux adultes inscrits dans une série de cours menant à une attestation d'études dans un champ de spécialisation.

E) Quelques bourses provenant de donateurs extérieurs au Collège sont aussi ajoutées et augmentent d'autant le nombre de bourses offertes aux élèves: Kiwanis, Comptables Généraux, Associations Minières, Setlakwe...)

F) La Médaille du Gouverneur-Général, accompagnée d'une bourse de 1 000 $ de la Fondation du Collège est attribuée au meilleur élève finissant d'un programme et choisi par le Comité du Mérite formé de huit représentants du personnel, des professeurs, d'étudiants.

Il y aura cependant deux additions au Gala de cette année.

La première concerne l'EXPOGEP 89. 15 projets ont été primés durant cette activité importante et les équipes sélectionnées recevront des montants variant entre 50 $ et 300 $ lors de la soirée du 11 juin.

La deuxième adition concerne les élèves qui reçoivent souvent de nombreuses mentions mais sans recevoir une bourse. Pour récompenser les élèves dans une telle situation, le Comité du Mérite a décidé de décerner une bourse de 50 $ à chaque élève qui aura accumulé cinq mentions ou plus au cours de l'année 1988-89 mais sans recevoir de bourse.

La grande majorité des montants versés (environ 15 000 $) provient de la Fondation du Collège de la région de L'Amiante qui est heureuse de s'associer à cette initiative de valorisation des élèves.

Lors de la soirée de Gala, le personnel accompagné sera invité à être présent ainsi que les étudiants qui recevront des bourses ou qui auront obtenu un certain nombre de mentions. L'exiguité du gymnase nous impose une assistance maximale de 600 personnes.

Le Comité du Mérite scolaire et parascolaire félicite à l'avance tous les boursiers qui seront honorés lors du Gala du Mérite scolaire et parascolaire, le 11 juin 1989, à 19h30, au gymnase du Collège de la région de L'Amiante.

Gérard Auger, responsable
information interne

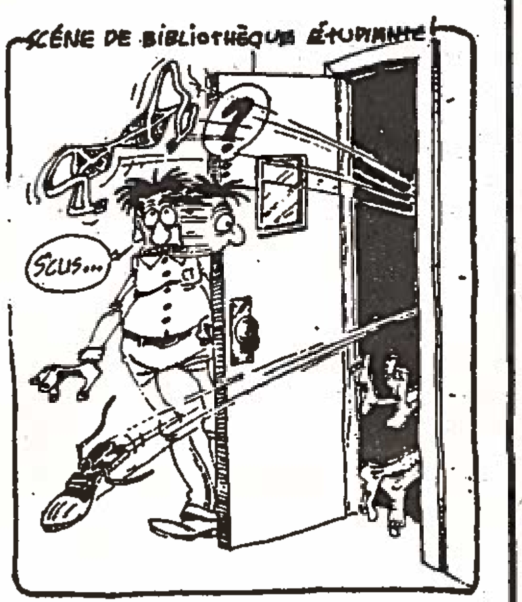

MOT MYSTÈRE

BATEAUX — Un mot de 6 lettres

M	E	H	C	E	P	S	E	B	M	A	G	B	D	E
U	A	A	T	T	R	E	E	R	G	C	A	N	O	T
A	L	T	E	E	T	E	N	R	E	R	A	P	T	T
E	A	P	O	U	S	S	E	U	R	L	E	D	A	E
G	R	F	B	Q	Q	N	R	E	A	E	L	B	R	D
A	E	U	U	A	O	O	A	H	T	A	U	I	T	E
N	N	I	M	T	C	K	C	O	D	A	D	E	A	V
N	F	C	S	A	F	R	A	N	E	O	M	E	N	B
O	I	I	R	T	E	M	B	S	I	E	H	B	E	B
T	L	G	O	E	O	L	S	R	R	U	V	L	O	E
O	O	L	E	N	G	I	L	I	N	P	O	U	M	T
I	I	L	I	U	L	E	B	I	U	G	L	B	I	U
F	R	T	B	U	O	O	E	P	A	I	U	A	E	O
A	O	L	O	U	G	R	E	S	N	R	S	F	G	C
R	A	C	S	O	H	P	P	E	I	N	D	R	E	E

AMURE	*CARGO*	*GATTE*	*PEINDRE*
ANCRE	*CHALAND*	*GREER*	*PHOSCAR*
BAC	*COQUE*	*GUI*	*PLAGE*
BAILLE	*COULISSEAU*	*HUBLOT*	*POUSSEUR*
BARRE	*DOCK*	*HUNIER*	*PROUE*
BER	*DRAILLE*	*ILOT*	*RAFIOT*
BIREME	*EAU*	*LIGNE*	*RIDOIR*
BOULINE	*ECOUTE*	*LISTON*	*SAFRAN*
BULBE	*EMBU*	*LOUGRE*	*SERRE*
BUTEE	*ESQUIF*	*MAT*	*SPI*
CADRE	*ETAMBOT*	*MONITOR*	*TAQUET*
CALE	*FEU*	*NEF*	*TARTANE*
CANOT	*FILOIR*	*OEIL*	*TANNAGE*
CARENE	*GAMBE*	*PECHE*	*VEDETTE*

La période d'examens...

Dans quelques jours, ce cégep sera en pleine explosion d'énergie. Mille et une neurones seront au maximum de leur forme afin de stimuler le processus d'apprentissage intensif qu'est la période d'examens de fin de session.

Nous pourrons voir défiler dans les corridors différents phénomènes d'étudiants. Parmi ceux-ci, nous pouvons entrevoir des étudiants qui auront pris un temps d'avance, environ trois semaines, pour approfondir la matière sujet aux examens. Lors de l'examen, ceux-ci seront frais et dispos, sûr d'eux avec une confiance inébranlable en leur mémoire d'éléphant. Ils pourront nous réciter par ceour toutes les formules mathématiques susceptibles de venir les mêler dans leurs examens de physique.

Nous retrouvons un autre type d'étudiants, ceux qui étudient à la dernière minute. Ils arrivent, à l'examen, tout échevelé, sentant le café en plein nez, avec des marques de feuilles de cartable écrites de notes prises lors de certains cours dans la figure.

Ils semblent peu certains de leurs capacités physiques à effectuer un examen de deux heures, mais malgré tout, se présentent et s'encouragent dans leur manoeuvre de suicide collectif après ce fameux examen.

Lorsque vous leur posez une question sur ce qu'ils ont mangé le matin même, ils te répondent par la définition du communisme chinois ou bien par une brève explication de l'interraction de l'être humain et son milieu. (Légèrement FUCKÉ!)

Une dernière catégorie que nous remarquons est celle qui touche les étudiants prônant la loi du mondre effort. Ceux-ci ne se permettront jamais de manquer un party et de ne pas s'empêcher d'avoir de plaisir le soir précédant un examen.

Ils étudient peu ou pas et se présentent à l'examen sous l'influence d'un défi proposé par un de ces chums (T'es pas GAME!). Mais ces derniers ont plus d'un tour dans leur sac. Étant incapable de fournir des réponses adéquates aux questions posées, ceux-ci se seront outillés en fonction de produire un examen potable et cela à l'aide de petits papiers dissimulés dans leur coffre à crayons ou bien sous leurs manches de chandail, inscrit sur la peau en de fines écritures. (Fais attention de ne pas te faire pogner, sinon c'est un gros ZÉRO que tu auras comme note!).

Une autre façon qui semble être efficace est d'avoir à ses côtés, un bon ami samaritain qui se fait un grand plaisir de pencher sa feuille vers toi. Mais gardez quand même un oeil sur le professeur afin de ne pas voir votre note divisée en deux avec votre copain d'à côté.

Si vous vous reconnaissez parmi l'un de ces types d'étudiants, ne vous découragez pas, ne faites pas de crises, il y a une corde de disponible pour vous au local 3087 afin d'effectuer votre dernière tentative.

Dites-vous qu'un examen raté, ce n'est pas la fin d'une vie! Lorsque l'on en a fait un, on les a tous fait!

Bonne chance!
Bons examens!

Chantal Girouard
étudiante

Le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel n'a pas lieu d'être en milieu scolaire. Pas plus qu'il n'a sa place au travail, dans la rue et les lieux publics ou chez soi.

Mais comment peut-on définir le harcèlement sexuel? Chaque personne en possède sa propre définition. Nous avons donc voulu lui donner la définition la plus large possible afin d'englober toutes les situations qui peuvent être vécues.

"Le harcèlement sexuel comprend toutes formes d'attentions ou d'avances non-désirées à connotation sexuelle qui provoquent l'inconfort, la crainte et menacent notre bien-être et/ou nos études. Cela peut être des paroles, des gestes, caresses, attouchements, menaces, propositions, farces, l'affichage de matériels pornographiques et peut aller jusqu'à l'assaut sexuel et au viol." (1)

Lieux et circonstances en milieu scolaire

Les étudiants ne sont pas à l'abri du harcèlement sexuel dans leur institution scolaire. Plusieurs études ont été réalisées indépendamment dans différents CEGEPS et polyvalentes. Elles démontraient qu'environ 78% des étudiantes subissent au moinsune fois du harcèlement sexuel durant l'année de la part des professeurs et/ou de la part des étudiants. Et nous avons lieu de croire que les résultats au niveau universitaire correspondent à ces chiffres. Le harcèlement sexuel professeur/étudiante est fréquent. Remarques désobligeantes en classe, "an A for a lay", ces femmes voient leur cheminement académique ainsi que leur confiance en elles remis en cause par ces attitudes. Mais il est aussi fréquent de la part des étudiants. On peut remarquer que dans les programmes dits non-traditionnels, les étudiantes sont plus sujettes à subir du harcèlement sexuel de la part de leurs collègues d'études. Les étudiants les perçoivent comme des intrues dans un monde réservé aux hommes et tentent ainsi de rétablir leur "suprématie" et "sauvegarder" la réputation de l'emploi.

Le harcèlement sexuel se retrouve à tous les niveaux scolaires. Selon une enquête de la CEQ auprès des étudiantes du secondaire en mars 1985 plus précisément auprès des femmes du 3ième, 4ième et 5ième année du secondaire:

- 76% de celles-ci avaient eu à affronter des remarques négatives sur leur apparence physique,
- 68% avaient subi des attouchements non-désirés,
- 44% avaient reçu des propositions non-désirées,
- 10% avaient reçu des propositions avec menace,
- 10% avaient subi un assaut sexuel.

Source:
Le harcèlement sexuel: je veux que ça arrête
Dossier CEQ, mars 1987

On a même pu observer certains cas dans les garderies. Et il est faux de croire que plus la scolarité augmente, plus le harcèlement diminue de fréquence. En effet, les professeurs possèdent un pouvoir (présumé ou réel) plus grand au niveau des post-secondaires. Il ne sera pas rare de voir un professeur exercer des pressions sur une étudiante afin d'obtenir des faveurs quelconques. Les menaces de représailles constituent leur meilleure arme puisqu'ils ont un contrôle direct sur notre évaluation. Ces attitudes entraînent une angoisse certaine chez l'étudiante qui se verra confrontée à échouer le cours si elle n'acquiesce pas à ses demandes, pourra décider d'abandonner ses études au lieu de confronter le professeur et d'entreprendre des démarches pour que cela cesse. Pourtant, les enseignantes dans la même position n'usent pas de leur autorité ainsi. De plus, elles sont aussi victimes de harcèlement de la part de leurs collègues de travail ainsi que de la part de leurs étudiants.

Mais la conspiration du silence qui s'est bâti autour de ce sujet commence à s'effriter peu à peu. En parler, voilà la meilleure des solutions. Nous ne pourrons ainsi taire nos craintes, enfouir ce sentiment de culpabilité et faire en sorte que cette oppression cesse pour de bon.

Mythes et réalités (2)

Plusieurs mythes entourent la question du harcèlement sexuel. Ces mythes reconduisent les notions de la femme consentante, qu'au fond, "elle aime ça", ou encore, que "c'est elle qui l'a provoqué", qu'elle est coupable. Il s'agit de les détruire pour ramener les choses dans leurs justes proportions et que le harcèlement sexuel est aussi punissable que n'importe quel autre violence envers les femmes.

Mythe: Si on me harcèle une fois seulement, ce n'est pas vraiment du harcèlement sexuel.

Fait: Astucieux jeu de sémantique! En effet, le terme harcèlement sexuel implique ordinairement une répétition non-désirée. Il est vrai que lorsque l'approche est subtile, il arrive souvent que le harcèlement sexuel soit difficile à saisir, à moins effectivement de répétitions.

Exemple: Dans un cours, un professeur frôle votre fesse avec sa main, vous réagissez, il s'excuse. Le cours suivant, la même chose se produit. Il n'est pas nécessaire qu'il le refasse avant que vous compreniez clairement les intentions du harceleur.

Mythe: Une femme harcelée sexuellement l'a encouragé ou provoqué d'une certaine façon (habillement, attraits physique, comportement).

Fait: Cette affirmation rejette le blâme de la situation sur la victime. Ainsi le harceleur peut en toute impunité se laver les mains des conséquences de ses propres actes. Faudrait-il que nous cessions de nous habiller selon nos goûts? Et encore, cette idée de provocation ramène toute la notion de victimisation chez les femmes. On nous fait toujours porter la grande part de responsabilité des actes des autres. Ceci est renforcé par la société, les divers médias, nos ami-e-s, nos proches et même les lois.

Mythe: Une façon de faire cesser le harcèlement sexuel (aux études), c'est de l'ignorer.

Fait: Cette attitude "aveugle" ne conduit qu'à aggraver la situation, dans la plupart des cas. Ignorer le problème, ce n'est pas le régler. Plus souvent qu'autrement, si vous tentez de l'ignòrer, le harceleur passera "d'attaques" subtiles à du harcèlement de plus en plus évident, de plus en plus intolérable. Même si très souvent, une femme craint de dire non trop durement au (professeur), à (l'étudiant) ou à une autre personne, de peur de se les mettre sur le dos, il est préférable de montrer le plus clairement possible ce non-consentement.

Il est bon aussi de faire comprendre clairement qu'en tant qu'étudiante vous avez des droits:

1) Le droit, en tant qu'étudiante, au respect et au refus de contraintes sexuelles.
2) Le droit, en tant qu'étudiante, d'être considérée selon vos compétences et vos aptitudes au travail, au lieu de vos "attributs sexuels";
3) Le droit d'être considérée comme une étudiante au même titre que vos collègues masculins.

(1) Définition proposée par le Groupe d'étude et d'information sur le harcèlement sexuel au travail.
(2) Tiré d'un document produit par le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail. Les mots entre guillemets ont été adaptées au milieu étudiant.

La nécessité de comités contre le harcèlement sexuel

Lors du VIIe Forum de femmes de l'ANEEQ, une résolution a été adoptée à l'effet de viser l'implantation de comités contre le harcèlement sexuel dans les institutions scolaires. Ces comités se voudront indépendants de l'administration et paritaires avec les autres parties qui y seront représentées.

Ils auront pour tâche de recueillir les griefs de harcèlement sexuel et d'apporter un support aux plaignantes dans leurs démarches. Ils sont fondamentaux pour que cesse le harcèlement sexuel en milieu scolaire.

L'indépendance de ces comités, face aux administrations locales, permettra un appui qui privilégiera les droits des plaignantes plutôt que les intérêts de gestionnaires locaux.

Ces comités doivent être le lieu où les étudiantes se sentiront confiantes d'aller déposer leurs griefs et où elles recevront un support. De plus, ils doivent pouvoir suggérer divers recours qui, selon le cas, pourront être d'ordre institutionnel ou public. La nécessité de ces comités se fait de plus en plus sentir et il est urgent de donner un lieu où les étudiantes sauront qu'elles pourront trouver la solution à ce problème. Ces comités doivent être non-mixtes. En effet, comment imaginer la réaction d'une femme qui vient d'être harcelée qui doit déposer sa plainte à un homme. Nous ne voulons pas exclure les hommes du processus, mais cela doit plutôt se faire par un travail d'information et de sensibilisation auprès d'eux. Il est important de ne pas négliger cet aspect afin de régler le "mal à la source". D'ailleurs, les administrations sont tenues d'agir sur la question du harcèlement sexuel. En effet, un réajustement de la Cour Suprême a statué que l' "employeur" est tenu responsable des cas de harcèlement sexuel.

Liste des recours

Vous pouvez consulter le(s) comité(s) contre le harcèlement sexuel de votre établissement. S'il n'y a pas, voici une liste des autres recours disponibles, institutionnels ou publics.

— Comités femmes étudiants de concert avec l'organisation des femmes dans l'ANEEQ (ODFA)
(514) 526-0620

— Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail
(514) 526-0789

— Réseau d'action et d'information pour les femmes
(418) 658-4973

— Commission des droits de la personne (pour porter plainte)
(418) 643-1872 (Québec)
ou 1-800-361-6477
(514) 873-5146 (Montréal)

— Conseil du statut de la femme
1-800-361-4349
(de partout au Québec sans frais d'appel pour références)

— Comité de condition féminine CEQ
2336, chemin Ste-Foy, Québec, G1V 4E5
(418) 658-5711

— Comité de condition féminine FTQ
2100, Papineau, 4e étage
Montréal, H1K 4J4
(514) 527-8533

— Comité de condition féminine CSN
1601, De Lorimier, 3e étage
Montréal, H2K 4M5
(514) 598-2109

— Action-Travail des femmes
2515 Delisle, Montréal
(514) 932-4254

— Au bas de l'échelle
6839, Drolet, Montréal
(514) 270-7878

— Centre d'aide local contre les agressions à caractère sexuel (CALCACS)

— Centre de femmes de vos régions (pour vous orienter et offrir un soutien)

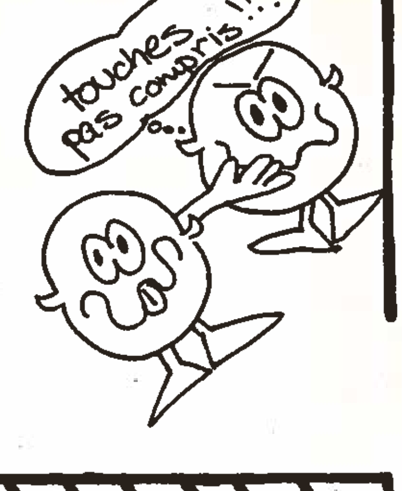

LÉO DELA

PARTY DE FIN DE SESSION

Vendredi 19 mai 1989

Au collège de la région de l'Amiante

dès 21h00

carte étudiante obligatoire

Écologie

Bonjour à tous,

Un petit mot de la part du comité d'écologie avant la fin de l'année scolaire pour vous parler de deux choses.

Nous voudrions vous communiquer les résultats d'un sondage que nous avons mené auprès de 387 étudiants du Collège entre le 20 janvier et le 5 février dernier. Lors de ce sondage, 57% des répondants nous ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de la formation de notre comité, 40% ne savaient pas qu'il y a présentement au Collège un système de récupération, 95% trouvaient l'idée bonne de récupérer le verre dont 81% seraient prêts à coopérer à ce projet, 94% se sentaient menacés par la pollution de la région dont 83% seraient prêts à nous appuyer lors d'actions concrètes face à des industries polluantes, 53% se sentaient affectés par un problème de climatisation à l'intérieur du Collège et finalement, 60% aimeraient avoir accès à des conférences sur différents sujets se rapportant à l'environnement, comme par exemple: l'ozone, les pluies acides, les moyens de réduire la pollution, les effets de la pollution sur la santé, l'effet de serre, l'état des forêts du Québec, les déchets domestiques, l'eau potable, les BPC, les engrais chimiques, etc.

De plus, certains se demandent ce qu'un comité d'écologie peut bien faire dans un CEGEP? Eh bien, nos débuts remontent à la fin d'octobre 1988. Cette année, nous avons surtout mis l'accent à se faire connaître, autant dans le Collège que dans la région. Peu d'actions concrètes ont été menées cette année, nous voulons nous réserver cela pour l'an prochain (ex: L'Écologie en action phase 2, amélioration du système de récupération dans le Collège, etc.). Mais pour cela, nous allons avoir besoin de recrues puisque cinq de nos présents membres sur sept vont nous quitter en juin pour l'extérieur. La relève nous semble donc très importante. Si vous vous sentez concerné par votre environnement, c'est le temps ou jamais de vous impliquer. N'hésitez surtout pas à nous contacter (ou Michel Sansoucy), et n'allez surtout pas imaginer qu'il faut être "GRANOLA" pour s'impliquer avec nous (hein Nancy!).

Alors, ne nous oubliez surtout pas et aussi n'oubliez pas que votre environnement est très fragile, qu'il faut lui faire TRÈS attention.

"L'Écologie qui parle"

Agence de rencontre

No 1304:
Petite boulotte de 5"2', 205 lbs aimerait connaître petit boulot en pleine croissance avec longue feuille et écoulement de sève. But: produire des petits bourgeons.

No 1314:
Jeune gai aimerait maintenant expérimenter les relations avec jeunes demoiselles. Aussi disponible pour massage en privé. 21 ans, beau, grand, yeux bruns, cheveux noirs. Répondant à toutes les demandes. P.S. Dans 3 mois, il sera peut-être trop tard...

No 1347:
Homme de 83 ans, riche avec villa en Californie et appartement à New-York aimerait connaître jeune fille de 20-25 ans avec mains douces pour frottage de peau. Mais humides ou pleine de verrues s'abstenir.

No 1463:
Belle jeune fille, 22 ans, présentement en phase terminale d'une M.T.S. possède deux dentiers bien lavés, prête à enlever en tout temps, aimerait connaître jeune homme dans le but d'adoucir ses deux dentiers non contaminés...

No 1496:
Jeune fille de 20 ans, taillée au couteau avec quelques petites coupures aimerait connaître homme de 25-30 ans, prêt à toute initiative même celle d'accepter un "NON" catégorique lorsque vient le moment de...

L'Europe au naturel, c'est une marche dans les Alpes

Un nouveau programme est disponible cet été pour ceux et celles qui veulent découvrir l'Europe hors des sentiers battus. Une excellente activité de plein air organisée et abordable. De mai à octobre, des excursions tout à fait uniques de 6 à 8 jours sont proposées par un organisateur montréalais.

La formule existe depuis de nombreuses années en France, en Suisse, en Autriche et en Italie mais c'est la première fois qu'elle est proposée au Québec. Ces randonnées en montagne n'exigent aucune expérience préalable. Ce sont des parcours-santé en pleine nature pour la plupart sans difficultés techniques.

Les parcours sont faciles d'accès. Pour chacun des 28 circuits proposés, une fiche descriptive indique les moyens de transport et les références aux cartes Michelin pour se rendre aux points de départ, que ce soit autour du Mont Blanc, dans les Alpes Maritimes au sud de la France, dans le Tyrol en Autriche, les Dolomites en Italie ou dans l'Oberland en Suisse.

D'une durée de 6 à 8 jours, les excursions incluent les services d'un accompagnateur Français qualifié, le matériel collectif, deux repas par jour, les déplacements en taxi, bus ou les remontées mécaniques à l'intérieur de certains parcours, les réservations et l'hébergement dans les refuges, les gîtes ou les petits hôtels le long des parcours.

Ces refuges sont équipés et peuvent accueillir jusqu'à 80 marcheurs. C'est là qu'on prépare les repas du matin et du soir. Pas besoin de sac de couchage, car ces gîtes sont équipés.

Un petit sac à dos (poids maximum de 7 kg) pour le pique-nique du midi et les effets personnels et une paire de jambes sont les seuls pré-requis. Pour le reste, le plein air, les paysages de montagne et les petits groupes de 10 personnes et leur guide s'arrangeront très bien ensemble.

Les 123 départs se font entre mai et octobre. Par exemple, une randonnée de 7 jours dans le Lubéron pour découvrir la végétation alpine et méditeranéenne du Colorado Provençal est proposée à 468 $ par personne. Une marche de 8 jours qui vous mène de la France, à l'Italie et à la Suisse dans un tour du Mont Blanc vous offre des vues sublimes autour des Grandes Jorasses, de Courmayeur et du Val Ferret à 589 $ par personne.

Les tarifs varient de 430 $ pour une traversée de 7 jours des Cévennes en moyenne montagne à 790 $ pour une randonnée au sommet de 4000 m du Valais en Suisse.

La fiche descriptive pour chacune des 28 randonnées indique le parcours, le nombre d'heures de marche (de 2 à 6 heures par jour) et les altitudes maximales. Avec un guide qualifié, des gîtes confortables, des parcours faciles et un petit sac à dos, ces excursions en montagne deviendront vite des petits séjours essentiels pour les Québécois qui veulent découvrir l'Europe au naturel.

Les randonnées sont proposées par Aventures Mondiales et disponibles dans les bonnes agences de voyage.

Renseignements: (514) 843-6526

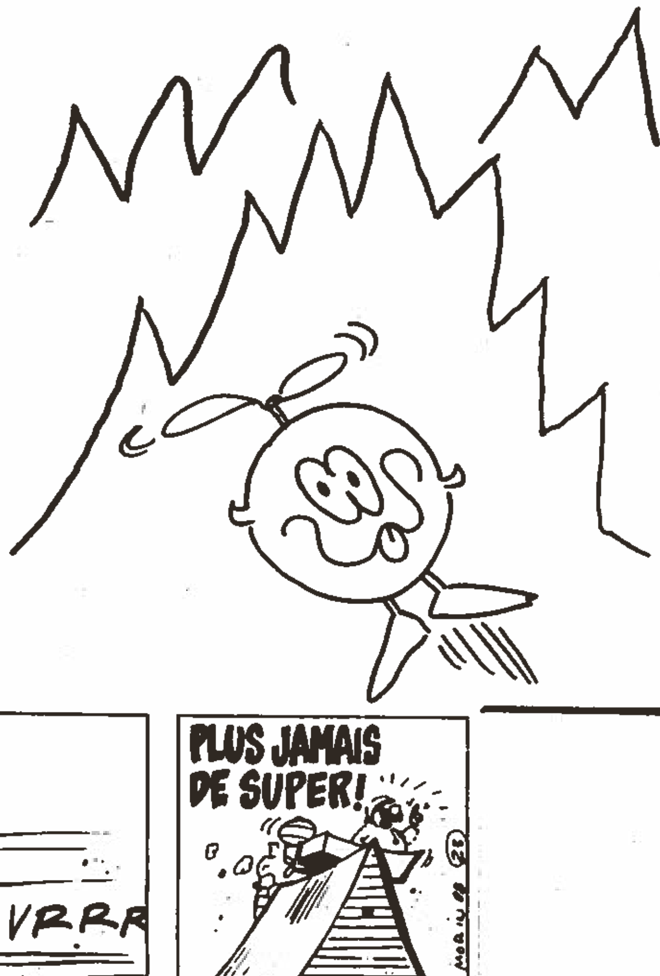

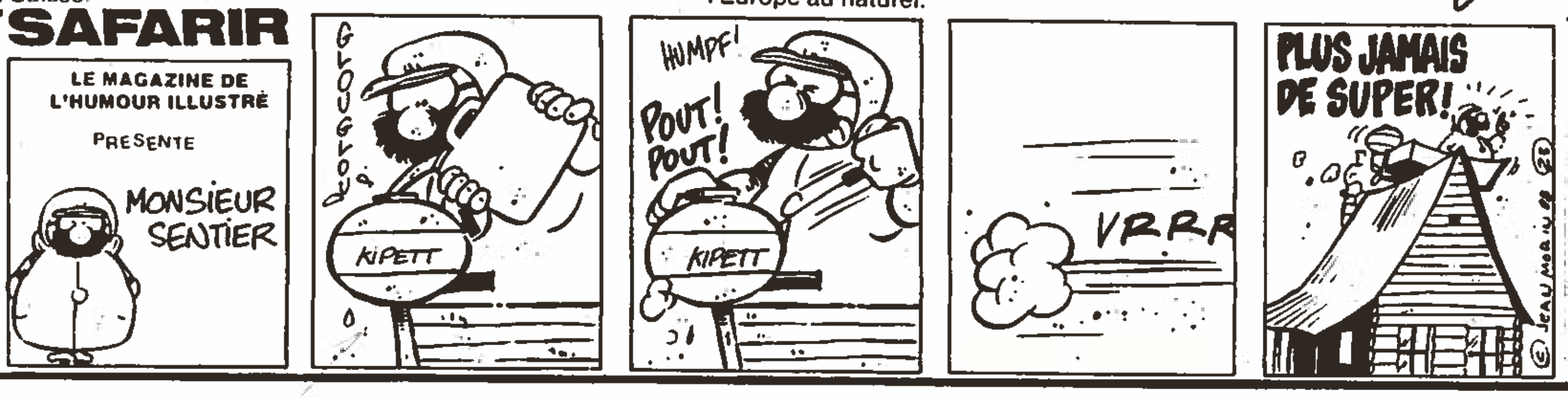

La pornographie

La violence faite aux femmes
La violence faite aux femmes est un phénomène solidement ancré dans la société. Et bien que les femmes la dénoncent, elle ne régresse pas dans la même proportion. Il n'y a pas de sorte de femmes qui sont plus prédisposées à en être victime. Que l'on soit travailleuses au foyer, militantes, étudiantes, professionnelles ou ouvrières, nous sommes toutes susceptibles de vivre cette violence. En effet, au Canada, une femme sur quatre a subi, au moins une fois dans sa vie un assaut sexuel. La violence peut prendre plusieurs formes (harcèlement sexuel, inceste, viol...), cette violence est l'expression de la conception haineuse des femmes dans la société patriarcale. Cette violence prend sa justification idéologique dans la pornographie, cette dernière constituant un objet de propagande systématique de l'oppression faite aux femmes. La pornographie contribue à l'augmentation de la violence faite aux femmes, puisque la base même de tous ces scénarios est l'expression du pouvoir des hommes sur les femmes. La pornographie valorise et consacre ce pouvoir de façon large et répétitive.

La pornographie
En effet, dans la pornographie, les femmes se soumettent inconditionnellement aux désirs et volontés des hommes, on les présente comme des objets de consommation, des femmes anonymes et muettes, disponibles aux fantasmes des hommes. Et c'est évidemment dans cette soumission qu'elles apprennent à découvrir leur "véritable nature". La porno vient reproduire et renforcer de vieux thèmes mysogines et aliénants, sur notre dos et au péril de notre intégrité: elle constitue une sorte de "catéchisme de la mysoginie".

La porno "douce" (revues Playboy, Hustler, films, sexshops...) qui ne contient pas "en principe" de violence explicite est la seule considérée comme légale au Canada. Pourtant, c'est elle qui ouvre la voie au "hard core" (porno avec scènes de violence explicite) qui exploite le dernier cri en matière de porno, et ce, de façon extrêmement violente (sado-masochisme, bestialité, nécrophilie...).

Une industrie prospère
Depuis ces dernières années au Québec, l'accessibilité à ce genre de produits s'est accrue de beaucoup. Nous en voyons partout, jusque dans les dépanneurs et dans les pharmacies. L'industrie de la porno est très prospère: les revenus de cette industrie aux USA sont évalués approximativement à 4 $ milliards et à 500 $ millions au Canada. On estime que les produits les plus rentables sont: les vidéos-cassettes, la vente de films, les revues.... En plus ça rapporte. Mais qui sont-ils ceux qui consomment de la porno? Contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas de vieux pervers ou des adolescents boutonneux à la recherche de sensations fortes: le consommateur de porno ressemble à Monsieur tout le monde...

Libération sexuelle? Pour qui?
Le phénomène de la porno a connu son essor avec la "libération sexuelle". Libération? Pour qui? Est-ce vraiment libérateur pour les femmes de voir leurs corps ridiculisés, violentés, mutilés? Réduits à l'état d'objet correspondant aux aux normes imposées par l'imaginaire sexuel collectif mâle? Au service des désirs d'un autre? Sans désir propre que celui de souffrir pour jouir?

La porno banalise les comportements sexuels violents, elle est bien loin d'être libératrice ou d'être une soupape à la violence. Au contraire, la porno constitue la théorisation de la violence faite aux femmes.

Lutte anti-porno vs censure
Il est cependant incroyable de constater la résistance qui se crée autour de l'opposition à la pornographie. Même plusieurs "progressistes" s'élèvent contre la lutte anti-porno que mènent les femmes au nom d'une prétendue "liberté d'expression" qui serait brimée. Oubliées les conséquences de la porno, oubliées les femmes violées, oublié le harcèlement sexuel sous toutes ses formes, tout ça au nom de la liberté individuelle de s'exprimer, à tout prix, et ce, même au détriment de toute une collectivité. Ramener le débat sur la censure, c'est évacuer le débat sur le contenu et les conséquences de la porno. Car, accepter la porno, c'est accepter que les femmes doivent se subordonner au modèle proposé, c'est glorifier un type de relations où l'homme est le dominant et la femme dominée, c'est accepter d'être réduite à l'état d'objet de consommation pour la machine à fantasmes mâles.

Lutte anti-porno: une nécessité
Si les femmes dénoncent la porno, c'est qu'elles refusent l'exploitation et la discrimination, elles s'élèvent contre toutes manifestations qui ont pour thème central la domination et le pouvoir des hommes sur les femmes et contre toute expression des thèmes mysogines, des valeurs, stéréotypes et préjugés sexistes, ces mythes qui justifient la violence et la dégradation des femmes et qui ne peuvent qu'enrichir le système patriarcal.

Dans la vraie vie, de plus en plus de femmes refusent d'être soumises et d'accepter les rapports de pouvoir, et pourtant, dans la pornographie les femmes sont toutes subjugées et soumises au pouvoir mâle. Elles sont inoffensives et passives et ne peuvent que rassurer l'égo mâle ébranlé par la montée du mouvement des femmes.

Rejeter la porno, c'est donc s'opposer à la violence, à l'agression et à l'avilissement des femmes. Notre opposition a pour objectif une redéfinition de la sexualité. Il faut la rapporter à des dimensions plus humaines où les femmes sont considérées comme des individus à part entière; notre opposition a pour objectif une véritable autonomie et liberté sexuelle pour les femmes.

Recours
Comités-femmes étudiants de concert avec celui de l'ANEEQ: (514) 526-5449 (pour démarches et pressions possibles)

Comité de lutte contre la pornographie de Gatineau,
23, rue St-Paul
(819) 691-7410

Comité de lutte contre la pornographie de Châteauguay
101, rue Lauzon
(514) 691-7410

Comité d'information et d'action anti-porno de Matane
C.P. 661
(418) 562-4077

Regroupement féministe
de Montréal
contre la pornographie
C.P. 38, succ. La Cité,
Montréal H2W 2M8

Les petites annonces

ATTENTION!

Ouverture d'une maison très très spéciale pour hommes très très spéciaux en manque d'épiderme frais. Les 10 premiers clients auront l'opportunité d'assiter à la présentation d'une danse érotique faite par la patronne de l'Établissement.

Pour plus de renseignements présentez-vous au 194 Turcotte sud Thetford ou téléphonez au no et demander Hélène. 8-5165

POUR TOUT ÉTUDIANT AYANT PRÊT ET BOURSE

BEAUTÉ D'EDEN

3 jolies jeunes filles propres, ouvertes à toutes propositions reçoivent 24 heures/24. Discrétion absolue vous présenter à la résidence:

LE GOBELET app. E-10
Demandez:
Lynda, Julie ou Nancy

no téléphone:
338-0111

Un petit mot Bloup Bip...

Salut!

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les étudiants et étudiantes d'avoir bien participé aux activités du carnaval étudiant "Bloup Bip". Le comité est heureux de constater la réussite du Bloup 89 qui dépend de nous, étudiants(es) et de votre participation. Malgré quelques incidents malheureux qui, espérons-le ne se reproduiront plus dans les années à venir, le Bloup Bip fut agréable. Nous avons été heureux de recevoir les commentaires des participants et nous sommes toujours prêts à en recevoir davantage. Nous vous rappelons que vous aurez à prendre la relève l'an prochain et nous vous souhaitons le meilleur succès.

Le comité Bloup Bip '89

PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE JOURNAL:

CHANTAL GIROUARD
CARMEN PAQUIN
MARIE-FRANCE COUTURE

PROGRAMME des SPECTACLES à THETFORD MINES

20, 21, 27 et 28 mai

"Véronique"
*Production du **Théâtre lyrique Amiante***
Studio polyvalent du Cégep
(Salle P.E. Bonneville)
Heure: 20h00
Billets: adultes 8$
étudiants 5$

JUIN

10 juin

"La voie lactée"
Concert de chant choral
*Production de **La Chanterie***
Auditorium de la Polyvalente de Thetford Mines
Heure: 20h00
Billets: adultes 5$
enfants du primaire: 3$

Bye!

Les années passent si vite
Comme ne pas vieillir?
2 ou 3 ans déjà.
On a fini,
pour mieux recommencer
AILLEURS.
On se dit Bonne Chance!
et à la PROCHAINE!
Et à ceux
qui n'ont pas terminé,
La même chose.
Bref, Aurevoir
et Soyons Heureux.

Si un jour, il m'est donné de revoir tes yeux remplis de tendresse, je crois bien que je me sauverai. Car si mon souvenir est bon, cela me plaît, mais après vient toujours un chagrin, le départ.

C'est l'indifférence qui s'installe. Il faudra pour que je reste, que tu dises sincèrement ce que tu penses et ce que tu veux.

P.S. Ceci ne touche personne en particulier.

Isabelle